

# **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MARCILLAT**

## **REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**JEUDI 17 JANVIER 2013 18H00**

### **PROCES VERBAL**

Etaient présents : Mesdames Charobert Paulette, Gagnière Lucette, Lagrange Monique,  
Turcat Danielle.

et Messieurs, Chito Christian, Guillemard Hubert, Lamoine J-Paul, Maire  
Patrick, Michard Claude, Pinton Georges, Pommier Jacques.

Etait excusé : Beaumont Marc

Etait absent : Néant

#### **Ordre du jour :**

- \* Indemnité de conseil du trésorier
- \* Présentation de « l'enduro moto 2013 » par Monsieur Patrick Barret et ses collègues de l'Association Sportive de Motocycle de Villebret
- \* ACW : l'association propose d'organiser un déplacement à Wadersloh pour les employés communaux en juillet 2013 (note jointe)
- \* Questions diverses

#### **➤ Indemnité de conseil du trésorier**

Monsieur le Président propose au vote l'indemnité annuelle de conseil du trésorier qui se compose de 60,40 euros pour l'année 2011 et de 427.55 euros pour l'année 2012, soit un total de **487.95 euros**.

Nombre de votants : 9 (*retard de Mme Lagrange et M. Michard*)

L'assemblée vote à l'unanimité.

#### **➤ ACW :**

L'association propose un déplacement à Wadersloh pour les employés communaux en juillet 2013 à l'occasion de la fête du tir de liesborn le 6 et 7 juillet prochain. Le coût du déplacement par personne est de 300 euros.

Les maires décident d'informer respectivement leurs employés et de discuter avec les conseils municipaux d'une éventuelle participation financière.

Le sujet sera repris en conseil communautaire afin que la démarche soit harmonisée sur le territoire.

#### **➤ Présentation de l'enduro moto 2013 :**

Les membres de l'association Sportive de Motocycle de Villebret présentent les tracés en cours d'étude pour la manifestation qui aura lieu le 2 juin prochain. Les communes

concernées sont Arpheuilles, La Petite Marche, Marcillat, Mazirat, Ronnet, St-Genest, St Marcel, Ste-Thérence, Terjat et Villebret. Les demandes d'autorisation auprès des autorités communales sont en cours, ce qui signifie que certaines parties de tracés peuvent être modifiées.

Il est prévu –sous réserve de l'avis des conseils municipaux des communes concernées - d'ouvrir le chemin rural de la Grange au Prieur aux Forges (commune de Marcillat et celui du Gentioux à la D915 La Caborne (commune de La Petite Marche)

Une convention de bonne utilisation des chemins sera signée entre le club et la communauté de communes.

### **➤ Questions diverses**

**Centre Social** : A la demande du conseil communautaire, un courrier (la copie du document distribuée à l'assistance) a été rédigé et envoyé au président du Centre Social afin qu'une présentation des projets des centres de loisirs soit faite pour le 15 février prochain. Une commission communautaire appréciera la qualité de la proposition et déterminera le budget alloué pour les activités sur l'année 2013.

Sur proposition de l'assemblée, la commission devra être constituée avec un représentant au moins des structures d'accueil : centres de loisirs, RPI. Ainsi l'ensemble du conseil communautaire sera convié afin d'éviter un manque de représentation.

Par ailleurs, les élus émettent un avis positif sur la mission de madame Nane Ebizet sur le terrain. Les idées et les échanges avec les communes sont riches et peuvent apporter des actions innovantes pour le territoire. La prochaine réunion avec l'animatrice est attendue.

### **Entreprises qualifiées :**

L'entreprise de maçonnerie DA CUNHA, Villebret est reconnue pour ses prestations qualitatives en « éco-construction »

L'entreprise de serrurerie JMP, Marcillat est labélisée « Handibat » intervient sur les travaux de mise en accessibilité.

### **Inscription des chemins au PDIPR**

Dans le cadre de la mise en place de la 6<sup>ème</sup> boucle de randonnée permanente de cyclotourisme, certaines communes doivent inscrire des chemins au PDIPR. Sont concernées : Arpheuilles, Marcillat, Ronnet, St-Genest, Terjat, Villebret. Le modèle de délibération et la carte sont distribués aux communes, le fichier numérique le sera dès demain.

### **Documents de séance :**

*Copie du courrier au Centre Social*